



n° de facture : 0565224710 25B8- 1C03  
date de facture : 12/03/25

# Votre facture ligne fixe

LA POSTE

SD : 865506298211406

X 1/1 0-50/10/5181/4523 0000 G4  
S50702350210  
04523 TF 795683 0000



NGD  
SQ VENUS  
46220 PRAYSSAC

## Votre offre

téléphone pro initial  
synthèse de votre offre page suivante  
détails et conditions sur votre espace client

## Vos coordonnées

NGD  
SQ VENUS  
46220 PRAYSSAC  
n° client : 026 222 395 1  
ligne fixe : 05 65 22 47 10

## Orange disponible pour vous

### Sur Internet :

Connectez-vous à [pro.orange.fr](https://pro.orange.fr)

(gratuit hors frais de connexion internet)

Besoin d'aide ?

Retrouvez votre conseiller virtuel Disponible 24h/7j

Téléchargez l'application Orange pro



Scannez le QR  
code

### Par téléphone :

**3901** (service gratuit + prix appel)

Attente gratuite depuis les réseaux Orange

- service commercial du lundi au samedi de 8h à 19h

- assistance technique 24h/7j

**3000** serveur vocal : payer, consulter votre  
consommation, vos factures et vos paiements,  
transférer vos appels  
(24h/7j, service et appel gratuits)

total du montant prélevé  
au 22.03.2025

43,20 € TTC

|                                                                |            |             |
|----------------------------------------------------------------|------------|-------------|
| votre facture du 12.03.2025                                    | 36,00 € HT | 43,20 € TTC |
| montant prélevé sur le compte bancaire se terminant par 5323** |            |             |
| prochaine facture vers le 12.04.2025                           |            |             |

■ total auprès d'Orange

| HT    | TTC   |
|-------|-------|
| 36,00 | 43,20 |

TVA payée sur les débits sur la base des taux de TVA suivants

| montant HT                          | taux de TVA | montant de la TVA |
|-------------------------------------|-------------|-------------------|
| 36,00 €                             | 20,00%      | 7,20 €            |
| montant total de la TVA payée 7,20€ |             |                   |

retrouvez tous les tarifs de vos communications  
en boutique ou sur <https://tarifsetcontrats.orange.fr>

→ détail de votre facture  
sur les pages suivantes

DataOne - v. 02/202



**Votre offre**

téléphone pro initial

Ligne fixe Orange, Rétablissement garanti en 8h chrono, Continuité de service, Présentation du Nom, Signal d'Appel, Transfert d'Appel, 1h vers fixes et mob. France et 100 destinations

détails et conditions sur votre espace client

n° de facture : 0565224710 25B8- 1C03

date de facture : 12/03/25

**Votre facture ligne fixe du 12.03.2025****36,00 € HT****total auprès d'Orange****36,00 € HT**

|   | intitulé                                                                    | prix unitaire HT                   | quantité | durée/volume | montant HT*    |
|---|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|----------|--------------|----------------|
| ■ | <b>abonnements, forfaits et options</b> période du 08.03.2025 au 07.04.2025 |                                    |          |              | <b>36,00 €</b> |
| ■ | <b>abonnements et</b>                                                       | téléphone pro initial              | 36,00    | 1            | 36,00          |
| ■ | <b>forfaits</b>                                                             | Facture Détaillée                  | gratuit  | 1            | gratuit        |
| ■ | <b>options ligne fixe</b>                                                   | Ma Messagerie Vocale               | gratuit  | 1            | gratuit        |
| ■ | <b>communications incluses</b> période du 08.02.2025 au 07.03.2025          |                                    |          |              |                |
| ■ | <b>depuis fixe</b>                                                          | initial : 1h vers fixes et mobiles | 6        | 4min04s      | inclus         |

1) Si vous payez par prélèvement automatique, le montant de votre facture est prélevé à la date indiquée en 1ère page. Si vous utilisez un autre mode de paiement, vous devez régler votre facture avant la date indiquée en première page

2) Tout retard de paiement entraîne l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal. Cette pénalité de retard est calculée sur le montant des sommes dues, par périodes indivisibles de quinze (15) jours à compter du premier jour de retard. Une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros sera également facturée et tout complément sur justification

3) Orange ne pratique pas l'escompte en cas de paiement anticipé.

4) La désignation d'un tiers payeur vaut simple indication de paiement et n'exonère pas le client titulaire de l'abonnement de son obligation de paiement en cas de défaillance du tiers payeur.

\* : La TVA est de 20,00 % sauf pour les prix mentionnés d'un code TVA.

→ suite page suivante

En cas de facturation au prorata temporis des abonnements, forfaits et options, les quantités associées sont susceptibles d'être arrondies; cet arrondi pouvant entraîner une différence entre le montant HT affiché et le prix unitaire mensuel HT/quantité.

